

## So Smart - Conditions générales Partenaire

Les présentes conditions générales forment, avec les Conditions d'Utilisation, la Politique de Confidentialité et les éventuelles Conditions Spécifiques mentionnées sur la Plateforme, l'intégralité du cadre contractuel convenu entre la SPRL "Yield Management Solutions" (dont le siège social est situé à 1341 Ottignies-Louvain-la-Neuve, rue de Spangen 30, Belgique, et immatriculée auprès de la BCE sous le numéro : BE 0693.855.351), ci-après dénommée par son nom commercial ("So Smart") et le Partenaire et s'appliquent à toutes les relations entre les parties nées ou découlant de l'utilisation de la Plateforme et des autres services fournis par So Smart, de leurs suites et de leurs conséquences.

### Définitions

**Partenaire:** Salon de coiffure, d'esthétique ou de bien être, représenté par une société ou une personne physique, ou prestataire indépendant de ce secteur, qui s'associe avec So Smart pour la réservation de prestations par des clients sur la Plateforme de So Smart.

**Plateforme:** Service web de So Smart sous la forme d'un site web ([www.so-smart.be](http://www.so-smart.be)) ou d'une application, dont le contenu provient en partie des utilisateurs, permettant aux partenaires de partager des promotions et aux clients de réserver les prestations associées.

**Espace Partenaire:** Partie du site web accessible exclusivement aux partenaires et à So Smart qui regroupe les outils utiles à la gestion des offres promotionnelles (agenda des réservations, présentation de l'établissement, gestion des prestations proposées, ...).

**Espace Utilisateur:** Partie du site exclusivement accessible à l'utilisateur et à So Smart, qui regroupe les outils utiles à la gestion des réservations passées et futures ainsi que ses informations personnelles (informations de l'utilisateur, historique de réservation, outil d'annulation, ...).

**Espace Personnel:** Espace du site faisant référence soit à l'espace utilisateur, soit à l'espace partenaire.

**Client:** Personne ayant réservé une prestation via le site de So Smart

**Contrat:** Les présentes conditions générales de partenariat, la politique de confidentialité et les conditions d'utilisation du site qui lient le Partenaire dès lors qu'il utilise les services fournis sur le site de So Smart.

**Commission:** Pourcentage du montant de chaque réservation, obtenue par le Partenaire via le Service de So Smart, qui revient à So Smart à titre de commission commerciale.

**Contenu du Partenaire:** Tout texte, image, numéro ou autre information disponible dans l'espace partenaire.

**Charge:** Frais résultant de l'utilisation de la plateforme So Smart (commission sur les transactions, frais d'annulation, ...)

**Photographe:** Personne mandatée par So Smart pour la réalisation de clichés photographiques.

**Salon:** Etablissement de coiffure, d'esthétique ou de bien être.

**Réservation:** Engagement formel de la part d'un client pour une prestation donnée.

**Service:** Ensemble des capacités techniques disponibles sur le site de So Smart et des service de support qui y sont liées.

## **1. Dispositions générales**

En acceptant sous quelque forme que ce soit notre offre de services, notamment par la création d'un compte Partenaire sur la Plateforme et la publication d'offres, notre cocontractant reconnaît expressément avoir pris connaissance des présentes conditions générales et les avoir acceptées.

Les dispositions auxquelles il n'est pas dérogé expressément restent d'application. Seules les dérogations faisant l'objet d'un accord écrit et préalable de notre part peuvent modifier l'application des présentes conditions générales.

En cas de contrariété entre les conditions générales de nos cocontractants et les nôtres, il est convenu que ces dernières prévaudront.

## **2. Services fournis par So Smart**

2.1. So Smart fournit au Partenaire un accès personnel à l'Espace Partenaires de son site internet [www.so-smart.be](http://www.so-smart.be) afin qu'il puisse proposer des offres promotionnelles (entre -30 et -50%)- pour autant que l'offre soit la plus intéressante du Partenaire sur le marché- sur les prestations et pendant les heures qu'il choisit de mettre à disposition. L'établissement (ou les établissements) et les offres du partenaire sont référencés sur un page web Partenaire et sur la Page Résultats du site si les critères de recherche de l'Utilisateur correspondent avec les offres proposées.

Nous précisons qu'aucun frais d'inscription, d'abonnement ou de désinscription n'est demandé au partenaire. So Smart se rémunère en prélevant 15% du montant des transactions liées aux réservations effectuées par les clients.

L'accès à l'Espace Partenaire et l'utilisation générale de la Plateforme sont conditionnés par le respect de l'ensemble des dispositions des présentes conditions générales.

2.2. So Smart agira en qualité d'agent du Partenaire pour conclure les Réservations sur les offres promotionnelles avec un Client, collecter et procéder aux paiements pour le compte du Partenaire. La responsabilité de So Smart ne pourra être engagée quant aux services fournis par le Partenaire. Le Partenaire garantit So Smart de tout recours qui serait exercée contre elle par un Client ou un tiers à raison de l'exécution et/ou de l'inexécution totale ou partielle par le Partenaire du service qu'il a fourni ou auquel il s'était engagé.

## **3. Utilisation de la plateforme So Smart**

3.1. La plateforme So Smart et les textes, dessins, photos, illustrations, films, données, bases de données, logiciels, noms de domaines, logos, et tout autre élément qui y figurent sont protégés par les droits de propriété intellectuelle. Toute copie, adaptation, reproduction, exploitation, traduction, arrangement ou modification, vente ou revente de tout ou partie de ce site, sous quelque forme et avec quelque moyen que ce soit sont strictement interdits sans l'autorisation préalable et écrite de So Smart. Toute infraction est susceptible d'entraîner des poursuites civiles ou pénales à l'encontre du contrevenant.

3.2. Sous réserve du respect de l'ensemble des présentes conditions, le Partenaire peut utiliser pour son propre compte l'espace Partenaire de la Plateforme So Smart. Le Partenaire ne peut permettre à un tiers d'utiliser/accéder à son compte personnel fourni par So Smart.

Le Partenaire s'interdit de divulguer, partager ou revendre les informations disponibles via l'Espace Partenaires

3.3. Le Partenaire utilise la Plateforme à ses propres risques. Le Service est fourni "en l'état" et "s'il est disponible", sans que So Smart ne garantisse que celui-ci réponde aux exigences du Partenaire.

So Smart ne garantit pas que le Service sera fourni sans dysfonctionnement, sans interruption et de manière sécurisée. Le Partenaire exonère So Smart de toute responsabilité à cet égard.

3.4. L'assistance technique apportée par So Smart n'est pas un droit du Partenaire mais un avantage dont la forme et l'importance est laissée à la libre appréciation de So Smart.

3.5. Le Partenaire accepte

-le recours à des fournisseurs et partenaires d'hébergement pour le paramétrage et le développement, la fourniture de matériel informatique, logiciel, la mise en réseau, le stockage et la technologie liée requis pour l'exploitation de la Plateforme.

-l'accès administrateur par So Smart à l'ensemble de la Plateforme, y compris à l'Espace personnel du Partenaire

-que So Smart conserve, suive, analyse, exploite, et vende, le cas échéant, les données statistiques relatives à l'utilisation de l'Espace personnel (création et modification de rendez-vous, contenu encodé, modifications de contenu,...) et à l'utilisation de l'Espace Utilisateurs (recherches, réservations, modes de paiement,...) dans le respect de la protection des données personnelles et de la politique de confidentialité. Le Partenaire est tenu d'informer ses employés de ces possibilités.

3.6. La Plateforme est régulièrement mise à jour et le plus grand soin est apporté au contrôle de la pertinence des informations qui y figurent. So Smart ne peut cependant garantir l'exactitude de toutes les informations, services et résultats qui y sont obtenus.

3.7. So Smart se réserve le droit de modifier à tout moment le design et le contenu de la Plateforme, les caractéristiques de ses infrastructures techniques et le choix de ses fournisseurs.

3.8. So Smart se réserve le droit de désinscrire immédiatement un Partenaire de la Plateforme, ou du moins de supprimer l'éventuelle partie concernée de son compte, dès lors que l'utilisation qu'il fait de celle-ci ne serait pas en adéquation avec la philosophie et les engagements repris ci-dessous.

Ainsi, et sans que la présente liste ne puisse être considérée comme limitative, tout utilisateur du site s'engage notamment à :

\* ne pas exploiter les informations auxquelles il a accès sur la Plateforme de manière illégale ;

\* ne pas utiliser ce site de telle sorte qu'il soit endommagé, transformé, interrompu, arrêté ou rendu moins efficace par quelque moyen que ce soit ;

\* ne pas utiliser ce site pour la transmission ou l'envoi de virus informatiques ou pour la transmission ou l'envoi de contenu illégal, illicite ou inapproprié (notamment, mais pas exclusivement, d'information à caractère obscène ou nuisible à l'ordre public) ;

\* ne pas utiliser ce site dans le but d'enfreindre, de quelque manière que ce soit, les droits d'une personne physique, morale ou d'une association tels que - entre autres mais non exclusivement - le droit à la vie privée et à la propriété intellectuelle ;

\* ne pas utiliser la Plateforme pour l'envoi ou la transmission de contenu à des fins promotionnelles ou publicitaires sans avoir préalablement obtenu de So Smart une autorisation écrite d'agir de la sorte.

So Smart n'est pas responsable d'une éventuelle propagation de virus dans le cas où, en dépit des mesures de précaution prises, celle-ci devrait survenir, et décline toute responsabilité pour les dégâts que ces virus occasionneraient.

3.9. Les cookies utilisés sur le site internet ont pour but d'enregistrer les préférences de navigation de l'utilisateur et d'améliorer son confort d'utilisation. L'utilisateur peut modifier les réglages de son navigateur internet pour empêcher la création de cookies, au risque que certaines parties du site ne fonctionnent plus de manière optimale.

3.10. La plateforme peut contenir d'éventuels liens hypertextes. Ceux-ci renvoient vers d'autres sites internet à titre strictement indicatif. Il est vivement conseillé, lors de la consultation de ces sites, de prendre connaissance de leur politique en matière de respect de la vie privée. So Smart décline toute responsabilité quant aux pratiques et aux informations des sites internet auxquels l'utilisateur peut avoir accès par l'utilisation d'éventuels liens hypertextes figurant sur son propre site.

## 4. RGDP

### 4.1. Dispositions générales :

Le Partenaire est informé que les données personnelles collectées et traitées en rapport avec les Services de So Smart sont strictement confidentielles. Ces données sont recueillies et collectées à des fins comptables et de bonne gestion du contrat dans le cadre de la fourniture de services d'intermédiaire commercial. Le Partenaire est informé que s'il ne nous fournit pas les données exactes, cela peut dans certains cas entraver le bon déroulement du processus d'exécution du contrat. Si les données nous ont été fournies de manière incorrectes ou inexactes, nous ne pouvons en aucun cas en être tenus responsables.

Les données à caractère personnel communiquées par le client sont gérées par la SPRL "Yield Management Solutions" (nom commercial: So Smart) - Rue de Spangen 30 à 1340 Céroux-Mousty-BE 0693 855 351.

Les données collectées sont :

- Nom, prénom, genre, date de naissance, adresse postale, numéro de téléphone, adresse e-mail et photographie du responsable du salon/espace professionnel
- Prénom ou pseudo, genre, et photographie des employés du salon/Espace professionnel

Conformément au règlement 2016/679 du parlement européen et du conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation des données ainsi que conformément à la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, le Partenaire dispose d'un droit d'accès aux données, d'un droit de rectification ou d'effacement de celles-ci. Le Partenaire dispose également du droit de demander une limitation quant au traitement de ses données personnelles, de s'opposer au traitement de ses données ainsi que du droit à la portabilité de ses données.

Il peut également s'opposer à tout moment à ce que ces données soient utilisées à des fins étrangères à celles de la bonne gestion de son dossier, le cas échéant.

Pour toutes questions relatives à vos droits concernant vos données personnelles, n'hésitez pas à contacter la SPRL Yield Management Solutions. La société s'engage à mettre en oeuvre toutes les mesures techniques et organisationnelles appropriées et raisonnables permettant d'assurer la protection des données personnelles relatives au Partenaire. Il s'engage à cet égard à une obligation de moyen.

Le Partenaire, s'il estime avoir été lésé dans le cadre de la protection de ses données à caractère personnel, peut contacter l'autorité de contrôle :

Commission de la protection de la vie privée Rue de la Presse, 35, 1000 Bruxelles  
+32 (0)2 274 48 00 +32 (0)2 274 48 35 [commission\(at\)privacycommission.be](mailto:commission(at)privacycommission.be)  
<https://www.privacycommission.be/fr> »

4.2. Le Partenaire garantit So Smart qu'il a obtenu l'accord explicite de ses employés pour intégrer à la Plateforme leurs données personnelles et qu'il les a informés du contenu du présent article 4.

4.2. So Smart et le Partenaire reconnaissent et garantissent qu'en ce qui concerne les données personnelles des Clients, les parties agissent chacune en tant que responsables du traitement indépendant, chaque partie étant responsable de sa propre conformité à la législation sur la protection des données ;

4.3. Le Partenaire est tenu d'informer ses Clients de la manière dont So Smart traitera leurs données personnelles qu'il aura transmises dans le cadre de l'exécution du présent contrat.

4.4. Le Partenaire garantit que l'usage qu'il fera des données relatives à la vie privée des utilisateurs transmises respectera le prescrit de la loi du 8 décembre 1992 sur la protection de la vie privée ainsi que les réglementations européennes.

4.5. Les garanties portent notamment sur tous dommages et intérêts , frais de justice, frais d'avocat auxquels serait condamnée So Smart.

4.6. En cas de violation, So Smart se réserve le droit de suspendre sans délai le compte du Partenaire.

4.7. Le présent article restera en vigueur après la fin de l'utilisation des Service So Smart.

## **5. Services aux Clients**

5.1. Le Partenaire s'engage à fournir le meilleur service possible aux Clients, sans faire de distinction dans la qualité de service entre les Clients ayant réservé via la Plateforme et les clients ordinaires.

5.2. Le Partenaire s'engage à collaborer avec diligence en vue de faciliter le bon déroulement des services visés par la présente convention, ainsi que de répondre aux questions, demandes, réclamations et problèmes relatifs aux réservations ou services prestés, qu'ils émanent des Clients ou de So Smart, et fournira la documentation utile ou nécessaire.

5.3. Le Partenaire reste directement responsable envers le Client de tout manquement relatif aux prestations effectuées. Les réclamations importantes ou récurrentes des Clients, pour lesquelles le Partenaire ne peut produire aucune explication, constituent une violation substantielle du Contrat.

5.6. Le Partenaire reconnaît et accepte par les présentes conditions que la Plateforme pourra intégrer les avis et évaluations des clients, potentiellement négatifs, relatifs aux salons et aux prestations qu'il a effectuées dans le cadre des Réservations et que ceux-ci sont visibles pour le public. Si le Partenaire ne peut exiger qu'un commentaire ou une note d'évaluation soit retiré par le Client ou par So Smart, il dispose d'une option lui permettant d'y répondre. Toutefois, les réponses apportées par le Partenaire doivent être courtoises et professionnelles. So Smart se réserve le droit de supprimer ou modifier (en vue de modération) les réponses. Le Partenaire ne dispose pas de voie de recours contre ces avis et évaluations. Si le Partenaire informe So Smart de contenus diffamatoires ou constituant une violation des droits du Partenaire ou d'une tierce personne, So Smart analysera lesdits contenus et pourra librement décider de modifier ou supprimer tout ou partie du contenu concerné.

5.7. So Smart rappelle qu'elle peut, à son entière discrétion, mettre fin unilatéralement à la collaboration avec un Partenaire et l'exclure de la Plateforme sans indemnité avec un préavis de 15 jours. Le Partenaire est informé par les présentes, que les avis négatifs et les moyennes d'évaluation égale ou inférieures à 3/5 des prestataires et/ou du Salon sont susceptibles de lui valoir une exclusion temporaire (compte masqué) ou définitive de la Plateforme (fermeture du compte et impossibilité de réinscription) à la libre discrétion de So Smart.

## **6. Service de photographie**

So Smart peut à son entière discrétion proposer gratuitement un service de photographie à un Partenaire, selon les conditions suivantes :

6.1. So Smart ne fournit aucune garantie quant à la qualité des photographies, leur contenu ou leur mise en page. Il appartient au Partenaire de vérifier avec le Photographe si la qualité, la mise en place, le contenu de la photographie lui satisfait. Il appartient également au Partenaire de vérifier avec le Photographe So Smart que toutes les personnes photographiées marquent leur accord pour l'utilisation commerciale des photographies prises par So Smart.

6.2. Les photographies restent la propriété intellectuelle exclusive de So Smart et So Smart pourra ainsi en faire usage, notamment, sur sa Plateforme, ses campagnes de publicités, et sur les réseaux sociaux par exemple. Le droit d'utilisation du Partenaire est uniquement limité à la mise en ligne sur la Plateforme So Smart. Ce droit d'utilisation cesse automatiquement si le Partenaire cesse sa collaboration avec So Smart. Toute autre utilisation par le Partenaire (par exemple : réseaux sociaux) doit faire l'objet d'une autorisation préalable et écrite de So Smart laissée à sa seule discrétion et peut, le cas échéant, faire l'objet d'un contrat avec le paiement de frais. Le Partenaire ne peut faire utilisation des photographies prises par So Smart sur d'autres sites/plateformes de vente en ligne.

## **7. Obligations du Partenaire**

7.1. Le Partenaire s'engage à accepter toutes les prestations réservées par l'intermédiaire de So Smart et à les

traiter en accord avec les conditions générales et conformément aux meilleurs standards de la profession.

Le Partenaire ne peut refuser de fournir de prestation réservée via So Smart que dans des circonstances exceptionnelles. Tout autre motif de refus sera considéré comme une violation substantielle du contrat et pourra entraîner le non-remboursement de toute somme due par So Smart au Partenaire.

Un retard de plus de 15 minutes du client peut être considéré comme motif d'annulation par le Partenaire, sans remboursement, et à la libre appréciation de ce dernier. Il reste tenu d'effectuer la prestation en cas de retard inférieur à 15 minutes.

7.2. Le Partenaire est obligé de se conformer à la politique d'annulation et de modification reprise aux conditions générales de Vente qui implique, notamment, que le Client a la faculté d'annuler/reporter la réservation jusqu'à 24h00 avant le rendez-vous. Cette annulation/modification avec remboursement de l'intégralité du montant de la Réservation au Client ne donne droit à aucune forme de paiement ou compensation pour le Partenaire.

7.3. En cas de demande de modification de la date ou de l'heure du rendez-vous, il y a deux possibilités:

- Soit la demande de modification est émise par le Client. Dans ce cas, si la demande est effectuée plus de 24h avant la prestation initialement prévue, le Partenaire peut proposer une alternative équivalente au Client. S'il n'est pas en mesure de le faire, ou ne le désire pas, la prestation sera annulée par So Smart.
- Soit la demande de modification est émise par le Partenaire. Dans ce cas le client est libre d'accepter ou de refuser la modification. Si le client refuse ou que le Partenaire choisit d'annuler la réservation sans tenter de modifier le rendez-vous, le Partenaire en informe sans délai So Smart et la réservation sera annulée. Le Partenaire pourra, à la libre appréciation de So Smart, être redevable de la somme équivalente à la commission normalement prélevée par So Smart si l'annulation n'avait pas eu lieu.

7.4. Le Partenaire s'assure et garantit que toutes les informations communiquées à So Smart ou publiées directement par lui sont exactes et non-trompeuses (notamment, le prix hors réduction, la réduction et les prestations proposées).

7.5. Le Partenaire s'assure et garantit qu'il est propriétaire de tout contenu qu'il fournit à So Smart ou publie directement sur la Plateforme (notamment les photos, textes et logos), ou dispose de l'ensemble des droits nécessaires à sa reproduction, exploitation et communication.

7.6. Le Partenaire indique les prix initiaux des prestations et les réductions qu'il choisit d'y appliquer en respectant les règles suivantes :

1. Le prix initial (prix original non-réduit) doit être fourni et doit exactement correspondre au prix actualisé pratiqué dans le salon/espace professionnel et sur son site internet. Cette information ne peut aucunement donner place à une quelconque ambiguïté sur le montant de la remise dont il fait bénéficier le Client.
2. Le prix après remise doit être la meilleure promotion disponible offerte par le Partenaire sur son site internet, dans son salon/espace professionnel ou sur d'autres plateformes de vente en ligne.
3. Si un Client fournit la preuve d'un prix initial plus bas ou d'un meilleur prix offert par le Partenaire que le prix après remise, So Smart se réserve le droit de rembourser la différence et de déduire ce montant des sommes dues au Partenaire en relation avec les services dont il est question. Cette contravention pourra justifier l'exclusion immédiate du site.
4. Il est clairement indiqué quelles sont les éventuelles conditions de la remise. Aucune condition supplémentaire ne pourra être imposée au Client après la Réservation des prestations.

Une violation du présent article constituera une violation substantielle du contrat.

7.7. Le Partenaire doit s'assurer qu'il a obtenu le consentement de chacun de ses employés, sous-traitants, franchisés, employeurs, franchiseurs pour être inscrit sur la Plateforme et pour y faire figurer l'ensemble des données/images qu'il fournit.

7.8. Le Partenaire doit actualiser parfaitement les dates, heures et prestations disponibles via son Espace personnel afin d'offrir aux visiteurs/Clients de la Plateforme des informations exactes sur les prestations proposées.

7.9. Le Partenaire s'interdit de solliciter des Clients afin qu'ils réservent sans passer par la Plateforme de So Smart.

## **8. Garanties du Partenaire**

8.1. Le Partenaire accorde un droit et une licence gratuite et mondiale d'utiliser, reproduire, distribuer, sous-licencier, divulguer, communiquer le Contenu du Partenaire nécessaire à la bonne exécution du présent contrat.

8.2. Le Partenaire accorde le droit à So Smart:

- de retirer, modifier, changer le contenu intégré/publié par le Partenaire sur toutes les pages de la Plateforme;
- d'utiliser le nom, le nom commercial, la marque et les photos de l'établissement du Partenaire ainsi que de communiquer sur le partenariat et sur les promotions faites par le Partenaire sur le site de So Smart, dans le cadre de services d'optimisation du référencement et tout autre système web de promotion directe ou indirecte de la Plateforme, et dans le cadre de publications sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram notamment)

- d'insérer de la publicité sur toute page de la Plateforme et dans toute communication.

8.3. Le Partenaire déclare et garantit :

- que l'usage qu'il fera des données relatives à la vie privée des Utilisateurs transmises respecte le prescrit de la loi du 30 juillet 2018 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel, ainsi que les réglementations applicables;

- que tout le contenu qu'il fournit ou publie sera exact, ne violera pas le droit des tiers et sera conforme aux normes de décence ;

- qu'il se conforme à toutes les réglementations applicables en matière de marketing, vente et fourniture de services et a obtenu toutes les licences, autorisations, qualifications et assurances qu'il est nécessaire d'obtenir pour l'ensemble de ses activités.

8.4. Le Partenaire s'engage à garantir de toute demande ou action d'un tiers liée à l'application du présent contrat et à indemniser So Smart de tout recours initié par toute personne physique ou morale qui s'estimerait lésée à quelque titre que ce soit, notamment, par les services du Partenaire, par l'utilisation de la Plateforme So Smart du Partenaire ou encore par la diffusion de l'information fournie par le Partenaire. La garantie porte notamment sur tous dommages et intérêts et/ou sanctions pénales, les frais de justice et les frais d'avocat.

En cas de non-respect des présentes, So Smart se réserve le droit de suspendre le compte dès la prise de connaissance de la violation (ou du risque de violation) et de le fermer si la violation entraîne la fin du contrat, sans que le Partenaire puisse réclamer la moindre indemnisation.

8.5. Le Partenaire reconnaît que So Smart conclut le présent contrat également en sa qualité de mandataire de ses dirigeants, administrateurs, employés qui pourront faire valoir le droit à indemnisation dans le cas où un manquement au présent contrat leur porterait préjudice.

8.6. Le présent article reste d'application après la fin du contrat (résiliation ou fin de l'utilisation de la plateforme).



## 9. Conditions financières

### 9.1. Prix des Réservations

Le prix de la Réservation correspond au tarif plein de la prestation appliqué par le Partenaire au sein de son salon/espace professionnel, diminué de la promotion accordée (30%, 40% ou 50%) par le Partenaire via son Espace personnel.

Le tarif plein initialement appliqué et le prix de la Réservation sont repris dans la Plateforme. Les Partenaires garantissent que les prix plein communiqués correspondent aux prix réellement pratiqués au sein de leur salon/espace professionnel.

### 9.2. Commission de So Smart

En contrepartie des services fournis, le Partenaire commissionnera So Smart pour chaque réservation émise par les Clients en fonction des règles suivantes :

Le taux de commission est de quinze pourcents (15%) calculé sur la valeur totale de la prestation réalisée (montant payé par le Client TVA comprise). La TVA sur le montant de la Commission est facturée au Partenaire à part.

So Smart est libre de modifier le taux de commission à tout moment. So Smart informera ses Partenaires par tout moyen utile au minimum 15 jours avant l'entrée en vigueur de la modification. Le nouveau taux de commission s'appliquera automatiquement à l'issue de ce délai, selon les règles de paiement définies au point "Paiement".

Les Partenaires qui n'acceptent pas les nouvelles conditions de commission doivent se désinscrire de la Plateforme selon les modalités prévues dans les présentes conditions. L'absence de désinscription et la poursuite de l'utilisation de la Plateforme seront considérées comme une acceptation des nouvelles conditions.

### 9.3. Conditions de facturation et de paiement

So Smart établira une facturation unique récapitulative des prestations successives effectuées pour le compte du Partenaire les 1<sup>er</sup> et 16<sup>ème</sup> jours de chaque mois civil.

Le relevé de facturation reprendra entre autres les éléments suivants :

1. L'éventuel solde reporté ;
2. Ce que So Smart doit au partenaire pour les Réservations réussies durant la période concernée ;
3. Ce que le Partenaire doit éventuellement à So Smart (commissions, frais éventuels, services particuliers commandés, remboursements, ou sommes indûment payées) ;
4. Le solde de compte qui en résulte.

- Si le solde est en faveur du Partenaire, So Smart transfère par virement bancaire le montant dû dans les 5 jours du relevé de facturation sur le compte du Partenaire référencé par celui-ci dans ses informations personnelles reprises sur la Plateforme.

Par les présentes conditions, le Partenaire autorise So Smart à déduire des sommes dues en vertu des réservations toutes les sommes dues par le Partenaire (commissions, frais éventuels, montant dû pour des services particuliers, remboursements, autres sommes indûment versées).

- Si le solde est en faveur de So Smart, le Partenaire est tenu de payer au plus tard dans les trente jours de l'envoi du relevé de facturation par virement bancaire au numéro de compte suivant : BE78 3630 8461 7786 ouvert au nom de la SPRL Yield Management Solutions.

Les paiements effectués après ce délai portent de plein droit et sans mise en demeure un intérêt conventionnel de 8% l'an ainsi qu'une indemnité forfaitaire et irréductible de 10% du montant facturé, avec un minimum de 50,- € à titre de dommages et intérêts.

Toute contestation relative à une facture devra nous parvenir par écrit, dans les quinze jours de son envoi.

Le défaut de paiement d'une facture à échéance rend immédiatement exigible toutes les sommes dues, quelles que soient les facilités de paiement accordées préalablement, et fonde So Smart à suspendre l'exécution de ses propres prestations (« *exceptio non adimpleti contractus* »), notamment en désactivant le compte accès à la plateforme du Partenaire, jusqu'à plein et entier paiement des sommes dues par le Partenaire, sans avertissement ou mise en demeure préalable.

- So Smart perçoit les paiements de la part des Clients en tant qu'agent commercial du Partenaire et il en découle que la dette du Client due au Partenaire au titre de la prestation effectuée est éteinte à la réception du prépaiement effectué par le Client auprès de So Smart. Les montants perçus par So Smart en qualité d'agent commercial du Partenaire ne sont reversés au Partenaire que si les prestations y afférentes ont été réalisées, sauf accord écrit entre les parties.
- Le contrat pour les services du Partenaire est conclu entre le Partenaire et le client So Smart, et il en découle qu'il est de la charge et de la responsabilité du Partenaire de facturer les prestations et, le cas échéant, la TVA sur la valeur totale des prestations et de fournir un reçu TVA au Client si celui-ci le demande.
- Si So Smart est tenue au remboursement à un Client du montant d'une réservation, So Smart se réserve le droit de réclamer au Partenaire le remboursement du montant concerné.

#### Droit d'annulation de la prestation par les Clients:

Le Client dispose de la faculté d'annuler gratuitement sa réservation jusqu'à 24 h avant le rendez-vous depuis son espace personnel. L'annulation met fin de plein droit à la réservation et rend caduque toute demande de paiement/compensation par le Partenaire qui par les présentes conditions accepte ce droit d'annulation sans frais pour le Client.

## **10. Durée**

### **10.1. Durée du contrat**

La présente convention est conclue pour une durée indéterminée.

### **10.2. Fin des services de So Smart**

Sans préjudice de tous dommages et intérêts auxquels elle peut prétendre, So Smart se réserve le droit de dissoudre de plein droit le présent contrat et de fermer le compte du Partenaire en cas de désaccord ou en cas de non-respect par le Partenaire de ses obligations dans l'exécution des présentes conditions.

So Smart peut également, à son entière discrétion, désinscrire un Partenaire qui n'obtiendrait pas plus de la moyenne d'évaluation Clients de 3/5 pendant plus de 10 jours d'affilée.

So Smart se réserve le droit de mettre fin ou de modifier ses Services à tout moment, à sa libre discrétion, sans que cela ne donne droit à quelconque indemnité. Le Partenaire sera informé de ces modifications/arrêts par tout moyen utile, avec un préavis de 15 jours.

La dissolution du présent contrat n'affecte pas les droits acquis des parties au moment de la dissolution

### **10.3. Fin de l'inscription du Partenaire**

Les Partenaires peuvent se désinscrire de la Plateforme à tout moment en adressant à So Smart un courrier recommandé avec accusé de réception. So Smart désinscrira le Partenaire dans un délai de 10 jour maximum suivant la réception du courrier. La désinscription entraîne la suppression du Compte du Partenaire et la fin du contrat.

## **11. Confidentialité**

Les parties reconnaissent que les informations échangées dans le cadre de l'exécution du contrat ont ou peuvent avoir une importance stratégique et commerciale.

Les parties s'engagent en conséquence:

- à garder strictement confidentielles toutes les informations stratégiques, techniques, technologiques, juridiques, financières, ou commerciales relatives à l'autre partie, ou à un autre Partenaire de So Smart, dont elle aurait pris connaissance, de quelque manière que ce soit, à l'occasion de la conclusion ou de l'exécution des présentes conditions;

- à ne pas divulguer, communiquer et utiliser, pour son compte ou pour autrui, ces informations confidentielles autrement que dans le cadre autorisé pour l'exécution des présentes conditions, sauf accord écrit;

- à prendre et à mettre en oeuvre toutes les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et la protection de ces données confidentielles.

Ces obligations s'étendent à l'ensemble des employés, mandataires, dirigeants, associés, actionnaires, administrateurs, représentants et cocontractants des parties et persisteront toute la durée de la présente convention et après son terme, pour quelque cause que ce soit.

## **12. Engagement qualité et responsabilité de la part de So Smart**

So Smart s'engage à fournir son service avec diligence, et à donner l'assistance la plus adaptée à ses besoins et la plus conforme à l'état des connaissances. La responsabilité de So Smart pour ses Services en vertu du présent contrat se limite à une obligation de moyen et ne saurait l'engager quant aux résultats.

La So Smart agit en qualité d'agent commercial permettant de mettre en relation des Clients et des Salons Partenaires en fournissant l'usage d'une Plateforme web servant de marketplace. So Smart agit uniquement en son nom personnel et n'accomplit à aucun moment un acte juridique pour le compte des Clients ou des Salons Partenaires. So Smart n'est pas partie à la conclusion des contrats intervenant entre les Clients et les Salons et ne saurait voir sa responsabilité mise en cause relativement à la conclusion ou l'exécution de ces contrats.

So Smart n'offre aucune garantie aux Salons quant au nombre de contrats qu'ils pourront conclure avec des Clients par l'utilisation des Services So Smart.

So Smart ne peut être tenue responsable des difficultés ou impossibilités d'accès à la Plateforme en raison de circonstances qui lui sont extérieures (notamment des perturbations sur les réseaux de télécommunication) ou de force majeure. So Smart ne garantit pas davantage que la fourniture du Service sera exempte de défaut, erreurs, et/ou bugs.

En tout état de cause, la responsabilité de So Smart ne saurait dépasser les montants facturés par So Smart aux Salons dans le cadre des présentes conditions. So Smart ne sera notamment pas responsable des pertes éventuelles de revenus ou bénéfices, de la perte de contrats, de la perte de chance, ou de toute autre préjudice, matériel ou immatériel, direct ou indirect survenant de quelque façon que ce soit.

En outre, la responsabilité de So Smart ne pourra en tout état de cause être engagée qu'à la condition de notifier le préjudice à So Smart par l'envoi d'un recommandé avec accusé de réception dans le mois suivant la survenance dudit préjudice.

La responsabilité de So Smart ne sera par contre pas exclue ou limitée dans les cas où la loi ne le permet pas (en cas de fraude notamment).

Le présent article restera d'application même après la résiliation du contrat ou la fin de l'utilisation des Services So Smart.

### **13. Propriété intellectuelle de So Smart**

13.1. So Smart ne concède au Partenaire, sous les conditions générales, qu'une licence d'utilisation de la Plateforme mais So Smart conserve l'ensemble des droits de propriétés liés à la Plateforme, à ses bases de données et ses contenus de toute nature.

Sans accord écrit et préalable de So Smart, toute utilisation ou exploitation de ces éléments, en dehors de la licence d'utilisation de l'Espace personnel, est strictement interdite et fera l'objet de poursuites judiciaires.

So Smart reste libre de changer la structure, le contenu et le style de la Plateforme.

### **14. Indépendance**

Les parties sont des cocontractants indépendants traitant dans des conditions normales du commerce, sans aucun lien de subordination ou d'association.

### **15. Changements de la convention**

So Smart se réserve le droit de réviser et de modifier ces termes et conditions à tout moment. Le Partenaire sera informé de ces modifications par tout moyen utile au moins 15 jours avant leur entrée en vigueur. Le Partenaire qui n'accepte pas ces nouvelles conditions doit envoyer un courrier recommandé en ce sens ou se désinscrire avant la fin du délai des 15 jours. En tout état de cause, le Partenaire qui continue à utiliser les Services de So Smart après le délai, est réputé avoir accepté les modifications qui lui sont dès lors pleinement applicables.

En cas de pluralité de contrats, la version la plus récente des conditions générales Partenaires s'appliquera.

### **16. Droit applicable et juridiction compétente**

Les présentes conditions générales sont régies et interprétées selon le droit belge. Seules les juridictions civiles ou commerciales belges de langue française sont compétentes pour connaître de tout litige relatif à, résultant ou concernant les présentes conditions générales, sauf prescription légale impérative en sens contraire.

### **17. Clause salvatrice**

La non validité ou l'illégalité d'une des clauses de nos conditions générales n'entraîne aucunement une invalidité ou une nullité des autres clauses du contrat conclu entre les parties.

### **18. Entrée en vigueur**

Les présentes conditions générales sont entrées en vigueur le 15 décembre 2018.

SO SMART  
SPRL YIELD MANAGEMENT SOLUTIONS  
Rue de Spangen 30 à 1341 Ottignies-Louvain-la-Neuve, Belgique

Numéro BCE : BE 0693.855.351  
E-mail : [info@so-smart.be](mailto:info@so-smart.be)

